

**NOTE**

**A**

**TOUS LES SERVICES**

DGA Ressources Humaines & MODERNISATION SOCIALE

Service Emploi et Formation

Chartres, le 25/04/2022

La politique de sécurité et de tranquillité publique est mise en œuvre à l’échelle de la Ville de Chartres et de l’agglomération de Chartres métropole par la Délégation à la Sécurité et à la Tranquillité Publique (DSTP), Direction mutualisée.

Elle recrute par voie contractuelle :

**AGENT DE SURVEILLANCE**

**SORTIE DES ECOLES H/F**

Sous la responsabilité du responsable de la cellule, l’agent doit :

* Sécuriser les entrées et sorties des établissements scolaires
* Sécuriser les abords des marchés alimentaires (mercredi et samedi)
* Filtrer l’Hôtel Montescot, lors de la célébration de cérémonies de mariages
* Mettre sous plis des publications de la ville et assurer la distribution dans les différents secteurs de la ville
* En lien avec la Police Municipale, participer ponctuellement à des missions de sécurisation des grands événements organisés par la municipalité et de filtrage, lors de dysfonctionnement de bornes escamotables en entrée de l’aire piétonne

**Votre profil**

Vous savez vous maitriser et avoir un comportement calme et posé

Vous avez une bonne résistance physique (intempéries, marche…)

Vous êtes disponible en soirée, le dimanche, les jours fériés….

Vous êtes, ponctuel, sérieux, rigoureux et réactif, et avez la sens de la communication et du dialogue.

Vous avez l’esprit d’équipe et le sens du service public

**CONDITIONS D’EXERCICE :**

Présence Ecoles primaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires), de :

* 08h15 à 08h45
* 11h15 à 11h45
* 13h15 à 13h45
* 16h15 à 16h45

Présence Collèges : les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires), de :

* 07h30 à 08h15
* 11h30 à 12h15
* 13h15 à 13h45
* 16h15 à 16h45

Et les mercredis de 07h30 à 08h15 et de 11h30 à 12h15

Mariages : samedi dès 07h30, fin de service selon programmation des mariages

Marchés : les mercredis et samedis de 07h30 à 13h00

Distributions de courriers : en semaine, en tant que de besoin

Poste à pourvoir immédiatement.

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de la Ville de Chartres. Rejoignez- nous !

*Conformément au principe d’égalité d’accès à l’emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. A compétences égales, toutes les candidatures sont étudiées.*

Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature **(lettre de motivation et CV)** à Chartres métropole - Direction des Ressources Humaines, par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr.

**La Directrice Générale des Services par intérim,**

 **Cécile LAURENT**